

Procédé d'évaluation de départ

Objectif :

Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquise.
Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Moyen utilisé :

Application EVAL+ sur tablette tactile de chez ENPC EDISER. Durée environ 40 minutes.

Le questionnaire permet d'évaluer votre expérience de conducteur et votre niveau de connaissance du véhicule. Des exercices pratiques permettent d'évaluer certaines facultés essentielles pour la conduite : Habileté, Compréhension et mémoire, Perception et Emotivité.

Sont évalués :

Vos prérequis en matière de connaissance du véhicule.

Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.

Vos compétences psychomotrices.

Vos motivations.

Résultat :

Le résultat correspond à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Procédé d'évaluation de formation

Lorsqu'un candidat s'inscrit dans notre école de conduite et qu'il a déjà validé ses 13 ou 20 heures de conduite minimum obligatoire selon son type de catégorie B manuelle ou automatique, l'école de conduite procède à une évaluation de formation pour déterminer le niveau réel du candidat. L'école de conduite utilise une grille d'évaluation unique et exclusive créée par l'école de conduite. Cette grille d'évaluation permet de déterminer le niveau faible,

moyen ou bon du candidat en fonction des 4 compétences de conduite établies par le R.E.M.C (référentiel d'éducation à une mobilité citoyenne). Tous les points positifs et négatifs sont relevés sur une séance d'environ 40 minutes où l'élève pratique sur un parcours qui survole toutes les compétences, en agglomération et hors agglomération. C'est à partir de ce résultat que l'enseignant va déterminer un nombre d'heure de conduite pour terminer la formation du candidat et le présenter à l'épreuve pratique.

Procédé d'évaluation type examen blanc

Le candidat souhaitant réaliser un examen blanc sera mis en conditions d'examen du permis de conduire. Sa séance d'examen blanc est effectuée par un enseignant qu'il n'a jamais vu en formation pour des conditions de neutralité. A l'issue de cet examen blanc, l'enseignant annonce le résultat au candidat avec les points faibles ou les points éliminatoires de la séance, et à l'inverse annonce la réussite de l'examen blanc et peut présenter le candidat à l'examen officiel du permis de conduire.